

bles tant aux consommateurs qu'aux producteurs.

De toutes ces conditions essentielles d'aménagement rationnel des villes, la première est incontestablement la plus importante puisqu'elle prévient l'entassement qui rendrait impossible la réalisation de la majeure partie des autres.

Or, nos cités modernes sont-elles généralement construites d'après un plan d'extension susceptible d'aménagement rationnel ? N'est-il pas prouvé que leur déconcentration ne s'effectue pas proportionnellement à l'accroissement de leur population et qu'elles souffrent d'un entassement dont nous avons déjà démontré les terribles conséquences (1) ?

A quoi tient-il donc que cela ne se fasse ?

Déduction faite des causes d'ordre géographique (géographie physique et historique) (2) qui ont pu et peuvent encore contribuer à entraver le développement d'un certain nombre de villes, cela tient surtout à des causes humaines dont les principales sont l'imprévoyance et la cupidité.

Avons-nous besoin de tirer nos preuves d'un milieu étranger pour établir que l'imprévoyance fut et est encore cause de l'entassement, lorsque nous en avons à foison dans notre propre province ?

---

(1) "Le minimum d'un logement décent pour une famille avec des enfants devrait être de 6 pièces : 1 pour les parents, 2 pour les enfants afin de séparer les sexes, 1 pour la cuisine, salle à manger, vie de famille. Il n'y a certes rien de trop. On compte à Paris 228,500 ménages de 4 personnes et au-delà, riches ou pauvres ; sur ce nombre il n'y en a que 88000 qui occupent des logements de 6 pièces et plus : or, nul doute que ces privilégiés n'appartiennent presque tous à la classe bourgeoise". (Charles Gide, "Les institutions de progrès social", p. 244).

"La statistique municipale de Paris nous révèle qu'il y a 103,000 ménages n'ayant pour tout logement qu'une seule chambre. Pour les ménages qui ne se composent que de deux personnes, passe encore ! mais sur ce chiffre il y en a 26500 qui sont des familles de 3 personnes au moins et plus de 10500 qui en comptent 4, 5, 6 et jusqu'à 12 ou 15 ! Et parfois même ce ne sont pas les membres d'une même famille, mais des sous-locataires ou pensionnaires". (Id., p. 263).

(2) V. g. : Enceinte resserrée soit par la configuration des lieux (géographie physique), soit par des fortifications, etc. (géographie historique).